

POLITIQUE SECURITE & ENVIRONNEMENT

Arbent, le mardi 20 février 2018

Le Groupe Marmillon est engagé dans une démarche Sécurité Environnement dont les principes reposent sur :

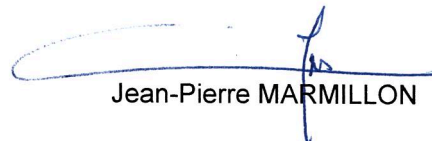
- Le respect de la norme ISO 14001
- La conformité aux exigences légales, réglementaires et autres exigences
- La prise en compte des attentes de nos parties intéressées*
- La conception, la fabrication et la livraison de produits et services répondant aux besoins de nos clients et respectant l'environnement
- La prévention et la réduction de tout risque lié à la sécurité et à l'environnement
- La protection de l'environnement
- L'implication de tous dans notre démarche d'amélioration continue via le CHSCT et par la création d'un groupe de travail environnement

Les axes de travail sont les suivants :

- Zéro accident de travail
- Réduction de la consommation des ressources naturelles et principalement l'électricité
- Valorisation des déchets en améliorant la gestion du tri

Notre implication collective sera le pilier de la réussite de nos engagements.

**Personne ou organisme qui peut soit influencer sur une décision ou une activité, soit être influencée ou s'estimer influencée par une décision ou une activité. Exemples : clients, collectivités, fournisseurs, régulateurs, organismes non gouvernementaux, investisseurs et employés.*



Jean-Pierre MARMILLON